

LA PROTECTION DU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE, UN CAS EXEMPLAIRE : LA CARRIÈRE DE MAURE-DE-BRETAGNE

Marie José LE GARREC¹, Max JONIN² & Pierre JEGOUZO²

¹ Trélo, 35380 Plélan-Le Grand

² Société Géologique et minéralogique de Bretagne

Résumé. Une belle carrière de sables rouges pliocènes comblée à l'occasion des travaux du métro de Rennes. Appel à la vigilance.

La carrière de Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) exploitait les sables rouges pliocènes du sud du bassin de Rennes. Elle est arrêtée depuis XXXX, sans réhabilitation. La SGMB (Marie-José Le Garrec) en a découvert l'intérêt géologique il n'y a que quelques années au hasard de prospections de terrain. Le site montrait de belle façon les sables rouges sur d'anciens fronts d'exploitation parfaitement lisibles car régulièrement « rafraichis » par des éboulements, des niveaux de grès roussards et, dans la partie est, en limite du site, un contact entre les sables pliocènes et le substrat des schistes briovériens (Fig. 1). Le site abandonné était en voie de renaturation offrant un plan d'eau, une végétation pionnière et une colonie d'hirondelles de rivage dans une falaise de sable (Fig. 1 et 2).



Fig. 1 - De gauche à droite et de haut en bas : sables rouges et grès roussard pliocènes, contact briovérien-pliocène et colonie d'hirondelles de rivage.

L'intérêt géologique particulier, mais aussi l'intérêt naturaliste général du site nous ont entraînés à le proposer au département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de leur politique « espaces naturel sensibles » pour une maîtrise foncière et une valorisation pédagogique.

Quelle ne fut pas notre surprise de voir, à l'occasion d'un passage sur la route d'accès, la réouverture des clôtures et de lourds camions de déblais y pénétrer. Attention danger !

Enquête faite : depuis 2007 cette carrière a l'autorisation pour un remblaiement et le remblai actuel provient des travaux de creusement du tunnel et des stations de la deuxième ligne de métro de Rennes. En deux mois l'excavation a disparu (photo) et dans quelques semaines le site sera totalement comblé et le terrain nivelé, sans doute ultérieurement rendu à l'agriculture.



Fig. 2 - Le site en renaturation et état actuel

Quels enseignements ?

1. L'accord ancien entre DIREN, DRIRE et SGMB n'a pas fonctionné. Nous avons donc sollicité sa réactivation à cette occasion : *être informés des fermetures de carrières et des autorisations de réhabilitations pour une expertise patrimoniale.*
2. Les sites d'intérêt géologique étant inventoriés, une veille géologique est souhaitable au même titre que la veille écologique bien connue des naturalistes des APN.
3. Si le SIG a disparu, la géodiversité n'en est pas affectée car l'objet géologique demeure ... enfoui, inaccessible, illisible.
4. Le chantier du métro de Rennes étant loin d'être terminé, notre vigilance doit être maximum pour devancer les prochains « trous à boucher » et voir s'il n'y a pas ici ou là des objets géologiques à préserver des remblais. Cela se conduit